

## Les jeunes de l'Estrie



en chiffres

## La démographie

### Structure et évolution de la population du Québec

En 2001, on estime la population du Québec à 7 410 504 habitants, ce qui correspond à 23,8 % de la population canadienne<sup>1</sup>. Au nombre de 1 462 816, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent 19,7 % de la population totale du Québec.

Les perspectives<sup>2</sup> anticipent une faible augmentation de la population québécoise jusqu'au premier quart de siècle. Par la suite, s'amorcera un déclin démographique.

Tableau 1 : Perspectives démographiques de la population totale et de la population des 15-29 ans, 2006 à 2041 (nombre et proportion)

Année	Population du Québec	Population des 15-29 ans	
		Nombre	%
2006	7 535 014	1 457 781	19,3
2011	7 645 143	1 433 528	18,8
2016	7 725 804	1 370 686	17,7
2021	7 776 851	1 292 398	16,6
2026	7 786 763	1 209 197	15,5
2031	7 747 683	1 190 816	15,4
2036	7 665 383	1 178 283	15,4
2041	7 549 285	1 152 729	15,3

L'évolution démographique du Québec traduit un vieillissement de sa population. Entre 1976 et 1981, la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans avait atteint un sommet avec un peu plus de 29 % de la population totale<sup>3</sup>. Depuis, cette proportion ne cesse de diminuer et ce n'est pas avant 2026 qu'on prévoit sa stabilisation. À ce moment, les jeunes de 15 à 29 ans représenteront environ 15 % de la population québécoise.

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041, régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté*, édition 2000, cédérom. Les prévisions sont basées sur le scénario de référence A (scénario de base ou scénario moyen). Voici les principales composantes pour la population : Espérance de vie à la naissance en 2040 de 81,6 ans pour les hommes et de 86,6 ans pour les femmes; fécondité de 1,5 enfant par femme; solde migratoire externe de 12 000 par année; migration régionale selon le niveau moyen de 1991-1999; résidents non permanents de 50 000 par année.

<sup>3</sup> Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, *Sommet du Québec et de la jeunesse. Faits et chiffres 1999*, p. 8.

### **Structure et évolution de la population de l'Estrie**

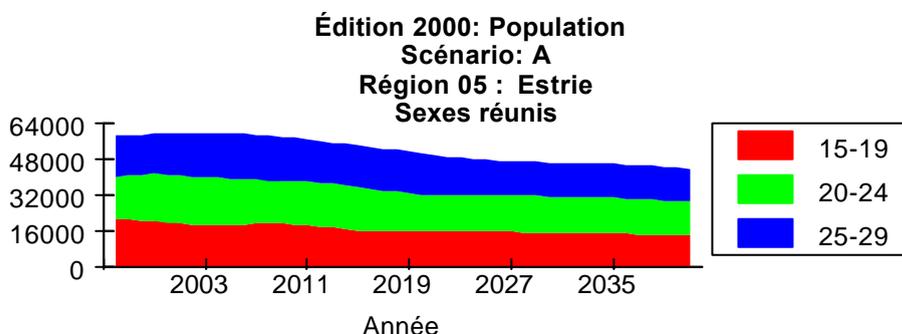
En 2001, 3,9 % de la population québécoise habite dans la région de l'Estrie. Plus précisément on y dénombre 290 713 personnes dont 58 501 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Ces jeunes représentent 20,1 % de la population de cette région et 4,0 % de la population totale des jeunes du Québec.

De 1996 à 2001, la population totale de la région a augmenté de 2,6 %, tandis que celle des 15-29 ans est demeurée relativement stable. Une décroissance de la population de l'Estrie est prévue aux alentours du premier quart de siècle.

L'édition 2000 des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec estime que la région comptera 303 525 habitants en 2011. À plus long terme, en 2021, on prévoit que la population de l'Estrie sera composée de 310 610 personnes, alors qu'en 2041 elle n'en accueillera plus que 301 567.

Quant aux jeunes âgés de 15 à 29 ans, ils verront diminuer, à la fois, leur nombre et leur proportion au sein de la population régionale. En 2011, les jeunes de 15 à 29 ans représenteront 18,7 % (56 897) de la population totale de la région de l'Estrie. En 2021 et en 2041, ils ne compteront plus respectivement que pour 16,1 % (50 106) et 14,6 % (44 067) de la population de la région.

**Graphique 1 : Évolution de la population des 15-19, 20-24 et 25-29 ans de la région de l'Estrie, 1996-2041**



#### **Fécondité, natalité et mortalité <sup>4</sup>**

En 2000, pour l'ensemble du Québec, on évalue l'indice synthétique de fécondité (ISF) à 1,43 enfant par femme<sup>5</sup> et l'âge moyen de la mère à 28,53 ans. L'ISF a légèrement fluctué au cours des 20 dernières années, atteignant le minimum de 1,35 en 1987 et le maximum de 1,66 en 1992. Depuis, cet indice baisse. Quant à l'âge moyen de la mère, lui, il ne cesse d'augmenter : en 1981 il était de 27,45 ans.

À l'échelle de la région de l'Estrie, l'ISF est un peu plus élevé que celui de la province. Quant à l'âge moyen de la mère, il est un peu plus faible que celui pour l'ensemble du Québec.

**Tableau 2 : Indice synthétique de fécondité et âge moyen de la mère<sup>6</sup>, Québec et région de l'Estrie, 2000**

<b>Fécondité, 2000</b>	<b>Québec</b>	<b>Estrie</b>
Indice synthétique de fécondité	1,43	<b>1,52</b>
Âge moyen de la mère	28,53	<b>27,83</b>

Au Québec, en 1998, le taux de natalité était de 10,3 naissances pour 1 000 individus alors que le taux de mortalité était de 7,4 décès pour 1 000 personnes<sup>7</sup>.

Les taux de natalité et de mortalité de la région de l'Estrie se rapprochent de ceux de l'ensemble du Québec.

**Tableau 3 : Taux de natalité et de mortalité, Québec et région de l'Estrie, 1998**

<b>Natalité, Mortalité, 1998</b>	<b>Québec</b>	<b>Estrie</b>
Natalité / 1 000	10,3	<b>10,2</b>
Mortalité / 1 000	7,4	<b>7,7</b>

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>5</sup> L'indice synthétique de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge de 13 à 49 ans et représente le nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui aurait les taux de fécondité d'une année donnée.

<sup>6</sup> Pour l'année 2000, les données relatives à ces indicateurs sont provisoires.

<sup>7</sup> Les taux de natalité ou de mortalité représentent le nombre de naissances ou de décès divisé par la population totale (exprimé en 0/00)

## ***La migration au Québec<sup>8</sup>***

Au Québec, pour l'année 1999-2000, le solde migratoire à l'international est positif de 18 728 personnes. Cependant, pour ce qui est des mouvements de population entre les provinces, le solde migratoire est négatif de 12 146 individus. Ainsi, au grand total, pour cette année, le solde migratoire du Québec est positif de 6 582 personnes<sup>9</sup>.

Dans l'ensemble, ce sont les jeunes qui migrent vers d'autres horizons. Pour la période 1991-1996, le Québec avait un solde migratoire interprovincial négatif de 9 770 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Toutefois, pour le même groupe d'âge et la même période, le Québec accueillait 48 300 immigrants internationaux<sup>10</sup>.

## ***La migration en Estrie***

### ➤ *La migration interprovinciale et internationale*

Pour la période 1991-1996, le solde migratoire interprovincial était négatif de 575 jeunes âgés entre 15 et 29 ans pour la région de l'Estrie. De plus, la région accueillait 950 jeunes immigrants internationaux.

### ➤ *La migration interrégionale*

En ce qui concerne les mouvements entre les régions administratives<sup>11</sup>, celle de l'Estrie a, d'une part, enregistré un solde migratoire positif pour la période 1991-1996. En termes clairs, en comptant les entrants et les sortants, et cela peu importe l'âge, la région s'est retrouvée avec un solde positif de 2 522 personnes. Entre 1996 et 2001, son solde migratoire est demeuré relativement stable, la région enregistrant un gain de 2 033 personnes.

Plus spécifiquement aux 15-29 ans, la région de l'Estrie enregistrait pour la période 1991-1996, un solde migratoire interrégional négatif de 63 jeunes. Pour la période 1996-2001, la région enregistre une perte de 1 403 jeunes<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec, Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales, Québec et régions administratives, 1986-2000, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>9</sup> Ces données fluctuent de manière importante d'une année à l'autre. Il reste cependant que pour la période observée, c'est-à-dire depuis 1986-1987 le solde migratoire à l'international est positif alors que celui à l'interprovincial est négatif.

<sup>10</sup> Institut de la statistique du Québec, *Statistiques régionales rassemblées pour le Sommet du Québec et de la Jeunesse*, Gouvernement du Québec, octobre 1999, p. 40.

<sup>11</sup> Institut de la statistique du Québec, Régions gagnantes, régions perdantes, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>12</sup> Institut de la statistique du Québec, *Soldes migratoires inter-régionaux chez les 15-29 ans, 1991-1996, 1996-2001*, données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, compilations réalisées pour le Conseil permanent de la jeunesse, 2002.

## La santé et le bien-être

### **Espérance de vie<sup>13</sup> et taux de mortalité par suicide**

Au Québec, l'espérance de vie à la naissance est évaluée pour la période 1995-1997 à 74,60 ans pour les hommes et à 80,99 ans pour les femmes.

L'espérance de vie à la naissance des hommes de l'Estrie est la même que celle des hommes de l'ensemble du Québec. L'espérance de vie à la naissance des femmes de la région est à peine plus élevée de celle des femmes de l'ensemble du Québec.

Pour la période 1994-1998, le taux ajusté de mortalité par suicide était, pour l'ensemble du Québec, de 19,1 décès pour 100 000 personnes. Pour les hommes le taux était de 30,5 alors que pour les femmes, il était de 8,1.

Les données spécifiques à la région en ce qui concerne la mortalité par suicide des femmes doivent être interprétées avec prudence.

**Tableau 4 : Espérance de vie à la naissance (1995-1997) et Taux de mortalité par suicide / 100 000 (1994-1998), selon le sexe, Québec, région de l'Estrie**

Indicateurs de santé	Québec		Estrie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Espérance de vie à la naissance (1995-1997)	74,60	80,99	74,60	81,18
Taux de mortalité par suicide / 100 000 (1994-1998)	30,5	8,1	34,5	10,2 <sup>14</sup>

### **Taux de mortalité par suicide chez les jeunes du Québec<sup>15</sup>**

En 1999, les taux de mortalité par suicide chez les jeunes hommes étaient de 34 pour 100 000 pour les 15-19 ans, de 46,2 pour les 20-24 ans et de 46,9 pour les 25-29 ans. Chez les jeunes filles, les taux de mortalité par suicide étaient de 8 pour 100 000 pour les 15-19 ans, de 4,9 pour les 20-24 ans et de 6,9 pour les 25-29 ans.

<sup>13</sup> Institut de la statistique du Québec, *Espérance de vie à la naissance selon le sexe, par région administrative, Québec, 1980-82, 1985-1987, 1990-1992, 1995-1997*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>14</sup> Pour les femmes, la valeur doit être interprétée avec prudence puisque le coefficient de variation est supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. Institut national de santé publique du Québec, *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, Les publications du Québec, éditions 2001, p. 349.

<sup>15</sup> Institut de la statistique du Québec, compilations réalisées pour le Conseil permanent de la jeunesse, mai 2002.

## Détresse psychologique

Selon les données de l'Enquête sociale et de santé de 1998<sup>16</sup>, 20,1 % de la population du Québec âgée de 15 ans et plus se classe dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à faire partie de cette catégorie puisqu'elles sont 22,8 % à s'y retrouver comparativement à 17,3 % des hommes. Les jeunes représentent le groupe d'âge le plus vulnérable<sup>17</sup>. En effet, on retrouve 23,1 % des jeunes hommes de 15-24 ans dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique alors que c'est le cas de 33,5 % des jeunes filles du même âge.

Tableau 5 : Proportion de la population des 15 ans et plus et des 15 – 24 ans, ayant un score élevé de détresse psychologique, sexes réunis, Québec, région de l'Estrie<sup>18</sup>, 1998, (en %)

Québec		Estrie	
15 ans et plus %	15 - 24 ans %	15 ans et plus %	15 – 24 ans %
20,1	28,2	17,4	23,0 <sup>19</sup>

En comparaison avec les données pour l'ensemble de la province, les proportions de la population avec un score élevé de détresse psychologique pour la région de l'Estrie sont plus faibles.

## La violence conjugale

Dans 13 régions administratives sur 17, les jeunes femmes de 18 à 29 ans constituent les principales victimes de violence conjugale. Le groupe d'âge le plus touché est sans aucun doute les 25 à 29 ans qui sont en tête de liste des victimes dans 11 de ces territoires<sup>20</sup>.

Tableau 6 : Victimes de violence conjugale chez les femmes de 12 à 29 ans, Québec, région de l'Estrie, 2000 (taux par 100 000 femmes)

RÉGION	12 – 17 ANS	18 – 24 ANS	25 – 29 ANS
Québec	176,2	878,0	892,0
<b>Estrie</b>	<b>82,8</b>	<b>557,9</b>	<b>641,5</b>

Pour les trois groupes d'âge retenus, les taux de la région de l'Estrie sont inférieurs à ceux pour l'ensemble de la province.

<sup>16</sup> Institut de la statistique du Québec, *Enquête sociale et de santé 1998*, 2<sup>e</sup> édition, janvier 2001.

<sup>17</sup> En fait, les trois enquêtes faites jusqu'à présent (1987, 1992-1993 et 1998) indiquent les proportions les plus élevées dans le groupe d'âge des 15-24 ans.

<sup>18</sup> Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, *Rapport régional de l'Enquête sociale et de santé 1998*, novembre 2000.

<sup>19</sup> À interpréter avec prudence puisque le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %.

<sup>20</sup> Conseil du Statut de la femme, *Des nouvelles d'elles. Les jeunes femmes du Québec*, 2002, p. 68.

### **Taux de grossesse à l'adolescence<sup>21</sup>**

Dans la région de l'Estrie, les taux de grossesse pour les jeunes filles de 14 à 17 ans et de 18 à 19 ans sont similaires à ceux de l'ensemble du Québec.

**Tableau 7 : Taux de grossesse chez les femmes de 14 à 19 ans, Québec, région de l'Estrie, 1996-1998 (taux annuel moyen pour 1 000 femmes)**

RÉGION	14 – 17 ANS	18 – 19 ANS
Québec	19,6	68,4
<b>Estrie</b>	<b>19,8</b>	<b>69,0</b>

---

<sup>21</sup> Institut national de santé publique du Québec, *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, Les publications du Québec, 2001, p. 225.

## Le système de santé et de services sociaux

### *Le nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes pour 1 000 habitants<sup>22</sup>*

En 2000, pour l'ensemble du Québec, on comptait 14 501 médecins, ce qui correspond à un ratio de 1,97 médecin pour 1 000 habitants. Les médecins omnipraticiens comptent pour 49,9 % de la population médicale ( 7 235 médecins omnipraticiens versus 7 266 médecins spécialistes). Le Québec compte un ratio de 0,98 médecin omnipraticien pour 1 000 habitants et un ratio de 0,99 médecin spécialiste pour 1 000 habitants.

Tableau 8 : Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes pour 1 000 habitants, Québec, région de l'Estrie, 2000

RÉGION	OMNIPRATICIEN ( POUR 1 000)	SPÉCIALISTE ( POUR 1 000)
Québec	0,98	0,99
<b>Estrie</b>	<b>1,18</b>	<b>1,06</b>

Les ratios médecin omnipraticien et médecin spécialiste dans la région de l'Estrie sont plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec.

### *Taux d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse<sup>23</sup>*

Pour la période 1993-1999, le taux annuel moyen d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse était pour l'ensemble du Québec de 4,4 pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans. Il s'agit des enfants et des jeunes pour lesquels les services des centres jeunesse ou le tribunal ont décidé d'appliquer des mesures de protection. Ce sont les nouveaux cas dans l'année qui ne faisaient pas déjà l'objet de mesures de protection.

Pour la région de l'Estrie, le taux d'incidence est de 4,2 pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans, ce qui rejoint les données pour l'ensemble du Québec.

<sup>22</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Info-Sérhum*, mars 2002, Tableau 4.

<sup>23</sup> Institut national de santé publique du Québec, *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, Les publications du Québec, 2001, p. 231.

Tableau 9 : Taux d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, 1993-1999, Québec, région de l'Estrie ( taux annuel moyen pour 1 000 jeunes âgés de 0 – 17 ans)

RÉGION	TAUX D'INCIDENCE
Québec	4,4
<b>Estrie</b>	<b>4,2</b>

### **Informations sur la durée moyenne<sup>24</sup> de certains services offerts par les Centres jeunesse<sup>25</sup>**

Pour la région de l'Estrie, les trois indicateurs retenus quant à la durée moyenne dévoilent un nombre de jours plus élevé comparativement aux données relatives à l'ensemble des Centres jeunesse du Québec.

**Tableau 10 : Durée moyenne de traitement des signalements traités durant l'année, durée moyenne entre la rétention des signalements et le premier contact avec l'intervenant, durée moyenne entre la réception des signalements et la fin de l'évaluation, Québec, région de l'Estrie, 2000-2001, (en jours – calendrier)**

Région	Durée moyenne de traitement des signalements traités durant l'année (en jours-calendrier) <sup>26</sup>	Durée moyenne entre la rétention des signalements et le premier contact avec l'intervenant (en jours-calendrier) <sup>27</sup>	Durée moyenne entre la réception des signalements et la fin de l'évaluation (en jours-calendrier) <sup>28</sup>
Québec	9,47	23,10	63,44
Estrie	<b>17,90</b>	<b>26,90</b>	<b>72,80</b>

<sup>24</sup> Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit bien de durée moyenne, un processus de « priorisation » des cas est établi par le Centre jeunesse.

<sup>25</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Rapport statistique annuel, 2000-2001, Centres jeunesse*, Formulaire AS-480.

<sup>26</sup> La durée de traitement d'un signalement est le nombre de jours – calendrier (inclut tous les jours de l'année qu'ils soient fériés ou non) écoulés entre la date de réception du signalement et la date de décision de retenir ou non le signalement. Un signalement est toute situation d'un enfant 0 - 17 ans, rapportée au directeur de la Protection de la jeunesse par une personne qui pense que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être compromis. La personne qui communique a la présomption que la sécurité ou le développement de l'enfant est ou peut être compromis.

<sup>27</sup> La durée entre la rétention du signalement et le premier contact est le nombre de jours – calendrier (inclut tous les jours de l'année qu'ils soient fériés ou non) écoulés entre la date de décision de retenir le signalement et la date du premier contact de l'intervenant – évaluation avec l'enfant et/ou le parent. La première intervention faite par l'intervenant auprès de l'utilisateur ou d'un interlocuteur significatif du milieu a comme objectif d'obtenir des informations eu égard à la décision d'évaluation.

<sup>28</sup> La durée entre la réception du signalement et la fin de l'évaluation est le nombre de jours – calendrier écoulés entre la date de réception du signalement et la date de fin de l'évaluation. La date de fin de l'évaluation est la date de fin de la rédaction du rapport d'évaluation.

## L'éducation

### **Fréquentation scolaire des 15-24 ans<sup>29</sup>**

Au Québec, en 1991, 37,3 % des jeunes âgés entre 15 et 24 ans ne fréquentaient pas l'école<sup>30</sup>. En 1996, c'était le cas de 30,9 % des jeunes. Pour la région de l'Estrie, la proportion de jeunes de 15-24 ans ne fréquentant pas l'école est un peu plus élevée que celle de la province et cela pour les deux années de 1991 et 1996.

**Tableau 11 : Proportion de la population des jeunes âgés entre 15 – 24 ans ne fréquentant pas l'école, Québec, région de l'Estrie, 1991, 1996, (en %)**

Région	1991	1996
Québec	37,3	30,9
Estrie	38,3	32,9

### **Obtention d'un premier diplôme du secondaire (secteur des jeunes et des adultes de moins de 20 ans)<sup>31</sup>**

Pour l'année 1990-1991, le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires chez les jeunes et les adultes de moins de 20 ans était pour l'ensemble du Québec de 65,6 %. En 2000-2001, le pourcentage était estimé à 71,7 %.<sup>32</sup>

Dans la région de l'Estrie, le taux d'obtention d'un premier diplôme du secondaire était de 69,8 % en 1990-1991, ce qui représentait alors un taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec. En 2000-2001, avec un taux de 75,9 %, la région présente, encore une fois, un profil au-dessus des données provinciales.

<sup>29</sup> Institut de la statistique du Québec, *Recensement de la population, 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Cahier 4, Travail, scolarité et mobilité*, Collection les régions, avril 2000.

<sup>30</sup> Il s'agit de la fréquentation à temps plein ou à temps partiel (le jour ou le soir) d'une école, d'un collège ou d'une université. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

<sup>31</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002, fiche 5.3.

<sup>32</sup> Ces statistiques régionales doivent être interprétées avec circonspection. Les indices varient suffisamment pour que le rang des régions administratives soit passablement modifié d'une année à une autre.

Tableau 12 : Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires (secteur jeunes et adultes de moins de 20 ans) , Québec, région de l'Estrie, 1990-1991, 2000-2001<sup>33</sup>, (en %)

Région	1990 - 1991	2000 - 2001
Québec	65,6	71,7
Estrie	69,8	75,9

**Moyenne et taux de réussite aux épreuves du secondaire pour lesquelles il y a eu des épreuves uniques (secteur des jeunes)<sup>34</sup>**

En juin 2001, pour l'ensemble du Québec, la moyenne aux épreuves du secondaire était de 73,5% et le taux de réussite était de 85,9%.

En juin 2001, pour la région de l'Estrie, la moyenne aux épreuves du secondaire était de 74,2 % et le taux de réussite était de 87,4 %. Ces données sont légèrement supérieures à celles pour l'ensemble du Québec.

Tableau 13 : Moyenne et taux de réussite aux épreuves du secondaire (secteur des jeunes), Québec, région de l'Estrie, juin 2001, (en %)

Région	Moyenne	Taux de réussite
Québec	73,5	85,9
Estrie	74,2	87,4

**Taux de diplomation selon la durée des études et le sexe<sup>35</sup>**

Pour la région de l'Estrie, parmi les élèves nouvellement inscrits en secondaire 1 en 1994-1995, 56,3 % ont obtenu un premier diplôme du secondaire en 1998-1999, soit après cinq ans; 65,1 % ont obtenu un premier diplôme en 1999-2000, après six ans et 68,3 % ont obtenu un premier diplôme en 2000-2001, après sept ans. Le taux de diplomation des garçons est inférieur à celui des filles, 60,9 % versus 76,5 % après sept ans.

<sup>33</sup> Pour l'année 2000-2001, les données sont des estimations.

<sup>34</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002, fiche 4.2.

<sup>35</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Résultats aux épreuves uniques de juin par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Direction de la sanction des études, 2002.

**Tableau 14 : Taux de diplomation selon la cohorte de 1994, la durée des études et le sexe, région de l'Estrie, (en %)**

COHORTE DE 1994 : Estrie <sup>36</sup>				
5 ans	6 ans	7 ans		
		Total	M	F
<b>56,3</b>	<b>65,1</b>	<b>68,3</b>	<b>60,9</b>	<b>76,5</b>

---

<sup>36</sup> La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seule la diplomation du réseau public est considérée. De plus, il s'agit de la diplomation des élèves qui ont obtenu un premier diplôme au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes.

## Le marché du travail

### *Le taux d'activité et le taux de chômage<sup>37</sup>*

Au Québec, en 2001, 70,1 % des jeunes âgés entre 15 et 29 ans font partie de la population dite active<sup>38</sup>. Le taux d'activité de la population des 30-64 ans est de 75,6 %. Le taux de chômage de la population active des 15-29 ans est de 11,6 % alors que celui des 30-64 ans est de 7,7 %.

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans de la région de l'Estrie ont un taux d'activité plus élevé que leurs pairs du Québec. Leur taux de chômage y est aussi plus faible.

Tableau 15 : Taux d'activité et taux de chômage des 15 – 29 ans, Québec, région de l'Estrie, 2001 (en %)

Région	Taux d'activité	Taux de chômage
Québec	70,1	11,6
Estrie	<b>72,9</b>	<b>10,3</b>

### *Le taux d'emploi et le taux d'emploi atypique<sup>39</sup>*

Au Québec, en 2001, 56,8 % de la population totale des 30 ans et plus est en emploi. Chez la population totale des 15-29 ans, le taux d'emploi est de 62 %. Pour ce qui est de l'emploi atypique, il concerne 32,8 % de l'ensemble des travailleurs de 30 ans et plus du Québec. Chez les travailleurs de 15-29 ans, l'emploi atypique rejoint 46,7 % de ceux-ci.

Comparativement aux jeunes de l'ensemble du Québec, les 15-29 ans de la région de l'Estrie ont un taux d'emploi plus élevé et un taux d'emploi atypique plus faible.

Tableau 16 : Taux d'emploi et taux d'emploi atypique des 15-29 ans, Québec, région de l'Estrie, 2001, (en %)

Région	Taux d'emploi	Taux d'emploi atypique
Québec	62,0	46,7
Estrie	<b>65,4</b>	<b>40,9</b>

<sup>37</sup> Institut de la statistique du Québec, *Le marché du travail selon les régions administratives, Québec, 2001*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>38</sup> La population active correspond à la population civile de 15 ans et plus qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage.

<sup>39</sup> L'emploi atypique comprend l'emploi à temps partiel (semaine de travail inférieure à 30 heures), l'emploi temporaire (emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin) et l'emploi du travailleur indépendant (propriétaire actif d'entreprises constituées ou non en société avec ou sans aide rémunérée et autres travailleurs indépendants). Source : Statistique Canada, Enquête sur la Population Active (EPA), Compilation de l'Institut de la statistique du Québec réalisée pour le Conseil permanent de la jeunesse.

## La situation économique

### *Les prestataires du programme d'assistance-emploi<sup>40</sup>*

En décembre 2001, 408 199 adultes<sup>41</sup> ont été prestataires du programme d'assistance-emploi du gouvernement du Québec. Les prestataires adultes de moins de 30 ans étaient au nombre de 80 542, ce qui représente 19,7 % de l'ensemble des prestataires adultes. L'âge moyen des prestataires adultes de moins de 30 ans était de 23,9 ans.

Tableau 17 : Nombre de prestataires adultes de moins de 30 ans et proportion des prestataires adultes de moins de 30 ans sur l'ensemble des prestataires adultes, Québec, région de l'Estrie, décembre 2001

Région	Nombre de prestataires adultes de moins de 30 ans	Proportion des prestataires adultes de moins de 30 ans, %
Québec	80 542	19,7
Estrie	3 030	19,5

Dans la région de l'Estrie, la proportion de prestataires adultes de moins de 30 ans était semblable, en décembre 2001, à celle de l'ensemble des prestataires adultes de moins de 30 ans du Québec

### *Le revenu moyen d'emploi<sup>42</sup>*

En 1995, le revenu moyen d'emploi pour les Québécois de 15 ans et plus était de 25 116 \$ (29 824 \$ pour les hommes et 19 472 \$ pour les femmes). Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le revenu moyen d'emploi était de 7 908 \$ (8 749 \$ pour les hommes et 6 973 \$ pour les femmes).

<sup>40</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Statistiques sur les prestataires d'assistance-emploi*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>41</sup> Un adulte est une personne âgée de 18 ans ou plus qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance, ou encore une personne mineure ayant la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu sa pleine émancipation par un tribunal.

<sup>42</sup> Statistique Canada. Recensement de 1996. Institut de la statistique du Québec. *Statistiques régionales rassemblées pour le Sommet du Québec et de la jeunesse*, Gouvernement du Québec, octobre 1999, p. 33.

Tableau 18 : Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus, 15-24 ans, Québec, région de l'Estrie, 1995, (en dollars)

Région	Revenu moyen d'emploi \$	
	15 ans et plus	15-24 ans
Québec	25 116	7 908
Estrie	22 215	7 974

Dans la région de l'Estrie, le revenu moyen d'emploi est plus faible que celui de l'ensemble de la province pour la population des 15 ans et plus. Cet écart n'est toutefois pas constaté pour les jeunes de 15-24 ans.

#### ***Taux de faible revenu des personnes seules dans certaines agglomérations urbaines du Québec<sup>43</sup>***

Au Québec, le taux de faible revenu des personnes seules s'élevait à 49,7 % en 1995. L'incidence de la pauvreté pour les personnes seules est une des plus élevées parmi les différents groupes de la population. Les jeunes (de moins de trente ans) qui vivent seuls sont particulièrement vulnérables puisque, pour l'ensemble du Québec, c'est 61,4 % d'entre eux qui vivent sous le seuil de faible revenu.

L'agglomération urbaine de Sherbrooke, dans la région de l'Estrie, présente un taux de faible revenu pour les personnes vivant seules inférieur aux données provinciales. Ainsi, le taux de faible revenu pour ces personnes était de 51,6 %. La situation des jeunes vivant seuls à Sherbrooke apparaît plus précaire puisque leur taux de faible revenu atteignait 67,4 %.

Tableau 19 : Taux de faible revenu des personnes seules et des jeunes vivants seuls dans les principales agglomérations urbaines du Québec, Québec, Sherbrooke, 1995, (en %)

Agglomérations urbaines du Québec	Taux de faible revenu des personnes vivant seules	Taux de faible revenu des jeunes (de moins de trente ans) vivant seuls
Le Québec	49,7	61,4
Sherbrooke	51,6	67,4

<sup>43</sup> Conseil canadien de développement social, *La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

## **Renseignements:**

Conseil permanent de la jeunesse  
12, rue Sainte-Anne, 2e étage  
Québec (Québec) G1R 3X2

Téléphone : (418) 644-9595  
Sans frais : 1-800-363-1049  
Télécopie : (418) 646-0798

[conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca](mailto:conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca)  
[www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)

**Conseil permanent  
de la jeunesse**

**Québec** 